



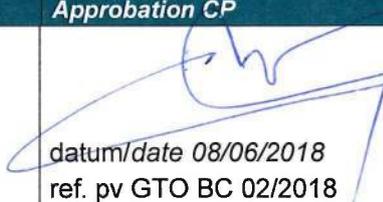
Onderwerp <i>Sujet</i>	Engin de terrassement utilisé en tant qu'engin de levage
Wetgeving - voorschrift - relatie <i>Législation - prescription relation</i>	Art 280-281 RGPT DM 2006/42/CE EN 474-5:2012 Note AV/A9318
Trefwoorden <i>Mots clef</i>	Engin de terrassement – soupapes de rupture de conduite
Vraag - Omschrijving onderwerp <i>Question - Description sujet</i>	
Sur quels cylindres hydrauliques faut-il placer les soupapes de rupture au cas où un engin de terrassement est utilisé pour des travaux de levage ?	
Antwoord - argumentatie <i>Réponse - argumentation</i>	
<p>D'après la DM 2006/42/CE, annexe I §4.1.2.6.c, sur chaque cylindre doit se trouver une soupape de rupture pour prévenir que la charge ne tombe, de façon imprévue, en chute libre.</p> <p>D'après la norme EN 474-5: 2012 doit se trouver une soupape de rupture sur tous les cylindres de tous les bras articulés, mais qu'à partir d'une charge de levage de 1.000 kg ou d'un moment de renversement de 40.000 NM</p> <p>D'après la note AV/A9318 de 2002 doit se trouver une soupape de rupture sur tous les engins de levage, mais uniquement sur le cylindre de levage.</p> <p>En tenant compte du fait que durant des travaux de levage il faut prendre les dispositions nécessaires afin que la charge ne puisse tomber en chute libre, les soupapes de ruptures doivent être prévues aux cylindres hydrauliques. Et cela quel que soit la charge ou le moment de renversement.</p> <p>En tenant compte de la norme EN 474-5, ces soupapes de rupture doivent être prévues sur tous les cylindres de tous les bras articulés. Mais sur le cylindre du godet ceci n'est pas indispensable.</p>	
Besluit <i>Conclusion</i>	
La soupape de rupture est obligatoire sur tous les cylindres de tous les bras articulés et cela dans le cas où des travaux de levage sont effectués et cela quel que soit la puissance de levage ou le moment de renversement. Sur le cylindre du godet, une soupape de rupture n'est pas nécessaire. Lors du contrôle de l'art. 280 RGTP, leur présence sera vérifiée. En cas d'absence, une conclusion négative sera donnée (= interdiction d'utilisation). Un signal d'avertissement pour la surcharge n'est obligatoire qu'à partir d'une capacité de levage de 1.000kg ou du moment de renversement 40.000Nm.	
Bijlage <i>Annexe</i>	
Geschiedenis <i>Histoire</i>	
Discuté à la réunion OTC GH01/2013 Opinion précédente OTC de GH 03 & 11/99 est remplacée par celle-ci.	



GEMEENSCHAPPELIJK TECHNISCH ORGAAN
van de Erkende Controleorganismen – E.D.T.C.
ORGANE TECHNIQUE COMMUN
des Organismes de Contrôle agréés – S.E.C.T.

PROJECTGROEP CERTIBEL VZW GROUPE DE PROJET CERTIBEL ASBL

TECHNISCHE NOTA NOTE TECHNIQUE	
Ref.n°	GTO TN/H/H/003
Versie Version	DEF 1.0
Datum Date	24-10-2013
Pag.	2 van 2

Goedkeuring WG Approbation GT	Goedkeuring BC Approbation CP
 datum/date 09/01/2018 ref. pv GTO GH 01/2018	 datum/date 08/06/2018 ref. pv GTO BC 02/2018



Jos Windey
Chief Operations Officer
Jan Olleslagerslaan 35
1800 Vilvoorde

Nota : De informatie opgenomen in deze technische nota wordt uitsluitend ter beschikking gesteld voor informatieve doeleinden en kan geenszins in tegenspraak zijn met enige wetgeving. Het GTO kan niet aansprakelijk gesteld worden voor enige schade als gevolg van de consultatie of het gebruik van de informatie vervat in deze technische nota. Het auteursrecht en alle intellectuele rechten op de informatie in de technische nota berusten bij het GTO en deze informatie kan niet worden gereproduceerd zonder voorafgaande en uitdrukkelijke toestemming.

Note : L'information contenue dans cette note technique est fournie uniquement à titre informatif et ne peut en aucun cas être en contradiction avec la législation. L'OTC ne peut être tenu responsable d'un quelconque dommage résultant de la consultation ou de l'utilisation de l'information contenue dans cette note technique. L'OTC est dépositaire des droits d'auteur et de tous les droits de propriété intellectuelle relatifs à l'information dans la présente note technique : cette information ne peut être reproduite sans son consentement préalable et explicite.